

Compte rendu du conseil d'école du 2^{er} trimestre 2021-2022

Le mardi 8 mars à 18h30 dans les locaux de l'école la communale.

Présents :

Parents : MMES Portafaix, Garcin, Vasseur, Peyrache, Mok, Piedfort, Goncalves, Jaraczewski, Grandouiller, Casagrande, Coquet Bouchet, Chaudier,

Professeurs : Brujas C, Sabatier I, Garnier C, Escoffier V, Berthasson W, Majesté-Labourdenne C, Beyssac C, Montméa M, Decoeur T, Ricou A, Mataffiri S, Machabert M et Pacalon M

Mairie : Bonnefoy C

Excusés : M Girodet, Mme Grail.

1° APPROBATION COMPTE-RENDU 1° CONSEIL 2021-2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2° EFFECTIFS ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE 2022

- Prévision d'effectifs 2022 et enseignants

Malgré une légère baisse des effectifs l'école aura toujours 12 classes l'année prochaine. M Berthasson remercie les parents d'élèves et la mairie pour leur soutien pendant la période de carte scolaire. Mme Bonnefoy salue une mobilisation collective. En terme d'organisation pédagogique, la répartition des classes devrait être à peu près similaire à cette année. Pour ce qui est du personnel M Berthasson sera entièrement déchargé de classe, ce qui implique une modification du poste de M Ricou. Le mouvement des enseignants aura lieu en avril. Nous saurons en mai quels changements **interviennent**. La répartition des classes et des enseignants se fera en juin : elle sera communiquée lors du 3eme conseil d'école.

Les effectifs actuels nous laissent à penser que tous les élèves de 2 ans pourront être acceptés dans la mesure où ils sont nés avant le 08 novembre 2020. M Berthasson indique que 3 rentrées seront possibles pour ces élèves. Il rappelle que si elle n'est pas obligatoire la propreté est vivement recommandée pour venir à l'école.

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 01 avril à partir de 17h. L'équipe enseignante apprécierait que les parents d'élèves tiennent un stand pour présenter leur rôle et créer du lien avec les nouveaux parents.

- Personnel

Au niveau du personnel municipal, certains personnels sont en CDD. La municipalité étudiera en fin d'année la reconduction de ceux-ci et le recrutement éventuel de personnel. Les services civiques ont des missions de 9 mois qui prendront fin au mois de juin. Quant aux AESH, leur affectation dépend des besoins. Nous ne le saurons qu'en fin d'année. Au nom de l'équipe enseignante M Berthasson remercie l'ensemble de ces personnels qui contribuent au bon fonctionnement quotidien de l'école.

3° PROTOCOLE SANITAIRE

Les masques ne seront plus obligatoires à partir du lundi 14 mars. D'autres aménagements devraient être annoncés le 10 mars mais les modifications ne seront appliquées qu'au retour des vacances de printemps si nécessaire. Mme Bonnefoy indique qu'elle maintiendra l'organisation de la cantine telle qu'elle est jusqu'aux grandes vacances. La période covid a un peu bouleversé notre rapport aux maladies infantiles ou habituelles. En effet, quand les enfants sont malades, il est essentiel de faire appel au bon sens de d'éviter de les mettre à l'école. En cas de situations difficiles ou de problèmes de garde vous pouvez contacter les enseignant(e)s.

4° ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

M Berthasson dresse un petit inventaire des projets de sorties, de spectacles ou d'interventions extérieures prévus d'ici la fin de l'année.

- Le conseil des délégués poursuit ses actions et notamment le pilotage du projet journal.
- La municipalité met en place un conseil municipal des jeunes pour les CM1CM2. Les élections auront lieu d'ici la fin d'année pour une mise en place l'année prochaine.

- 1 sortie au château de Bouthéon est prévue pour les classes d'Isabelle, Maryline et Véronique
- La classe de Sandrine bénéficiera elle d'un spectacle de contes avec les conteurs de Kons'l diz
- Cycle 2 : 2 sorties natures avec les intervenants de « l'école de la nature » dans l'environnement proche de l'école sont prévues pour chaque classe.
- 2 Spectacles en maternelle sont prévus le 31 mars et le 13 mai.
- Classe piscine : 4 classes doivent encore partir en classe piscine (les 2 CP, les CE1CE2 et les CE2). Nous avons besoin d'accompagnateurs
- Les CM1 et les CM2 partent en voyage scolaire du 7 au 10 juin. La réunion d'information aura lieu le 01 avril après les portes ouvertes.

M Berthasson explique l'importance de la contribution du sou des écoles dans l'organisation de ces différentes manifestations. A ce propos, il rappelle l'opération en cours de vente de paniers et la tenue du bal des enfants le 08 avril.

5° SÉCURITÉ

- Exercices incendie et PPMS

1 exercice PPMS (mise en sécurité) et 1 exercice incendie doivent être réalisés d'ici la fin de l'année.

- Point sur les équipements liés à la mise en place du PPMS

Les travaux de sécurisation sont terminés. Des problèmes de connexion Internet nous empêchent de mettre en place le visiophone. Il faut finir de fermer la clôture autour du portail, les services techniques s'en chargeront dans les jours à venir.

- Circulation et stationnement

Suite à des problèmes de non-respect de la place de Bus, les intervenants du CISPD interviennent pour faire de la prévention. Le conseil d'école rappelle que le respect des règles de stationnement est un enjeu majeur de sécurité pour nos enfants.

5° RESTAURANT SCOLAIRE

Les menus annoncés ont été inversés ou mélangés. Mme Bonnefoy explique que l'approvisionnement en produits frais impose parfois des changements de dernière minute. Les parents d'élèves expliquent que les parents des enfants qui ont des paniers repas essayent de se caler sur les menus pour que leurs enfants mangent la même chose que les autres. Mme Bonnefoy demandera au cuisinier d'être vigilant mais la volonté de s'approvisionner en frais et en local demeure une priorité. M Berthasson rappelle la nécessité de s'inscrire au moment de changement de mois. Les parents d'élèves s'interrogent sur le paiement en avance et la relative difficulté d'accès que pourrait représenter le nouveau logiciel pour certaines familles. Mme Bonnefoy apporte que dans l'ancien système la mairie faisait face à de nombreux impayés. Elle rajoute qu'aucun enfant ne sera privé de cantine pour des raisons financières.

6° QUESTIONS DIVERSES

Les goûters sont autorisés à la garderie du soir en maternelle et en élémentaire.

Règles pour boire en classe en élémentaire. Les gourdes sont autorisées dans toutes les classes. En fonction des classes, des moments de la journée sont identifiés pour pouvoir boire sans déranger le fonctionnement de la classe.

Les parents d'élèves s'interrogent sur la possibilité de proposer une journée particulière pour la mardi-gras. Auparavant, un défilé était organisé. Pour diverses raisons, il a été abandonné il y a plusieurs années. Les enseignants n'ont pas eu le temps de se concerter pour voir quelle forme pourrait prendre une célébration de carnaval. Il apparaît que selon les niveaux de classe il est plus ou moins opportun de faire quelque chose. L'équipe enseignante prendra le temps d'étudier la question pour l'année prochaine.